

Crise sanitaire:

L'APPA a débloqué plus de 60 000€ grâce à son Fonds d'Intervention solidaire Covid-19 et met en lumière, à l'occasion de ses 40 ans, l'hôpital inventif d'aujourd'hui et de demain dans un magazine inédit

Paris, le 29 janvier 2021

Fondée en 1980 par un petit groupe de médecins afin d'offrir une solution innovante pour la protection sociale des praticiens hospitaliers, l'association APPA s'est développée tout au long de ces années autour de valeurs fortes et d'un modèle original, non lucratif et solidaire. L'APPA protège aujourd'hui plus d'un praticien hospitalier sur cinq ainsi que leurs familles, représentant toutes les spécialités, toutes les générations et tous les modes d'exercice sur l'ensemble du territoire. Dès le début de la crise sanitaire l'APPA s'est mobilisée pour soutenir ses adhérents à travers un fonds de solidarité dédié aux difficultés générées par la pandémie.

Un Fonds d'Intervention solidaire Covid-19 mis en place dès le début de la crise sanitaire

Le Fonds d'Intervention originel, mis en place par l'APPA, a été conçu pour aider ses adhérents à faire face à des situations personnelles difficiles (accidents de la vie, situation de handicap, difficultés financières importantes, arrêts de travail, frais de santé...). Ce Fonds solidaire peut également être débloqué dans le cas de frais de santé importants, peu ou pas pris en charge par la sécurité sociale ou par le contrat prévoyance-santé dont ils bénéficient.

« Dès l'origine, le Fonds d'Intervention de l'APPA a eu la vocation d'aider celles et ceux qui peuvent se retrouver, à la suite d'un accident de la vie, dans une situation de grande difficulté financière. Ce Fonds est d'autant plus légitime aujourd'hui que nous constatons que les demandes ne sont plus seulement liées à la maladie ou au handicap, mais aussi à certaines situations sociales préoccupantes... », explique le **Dr. Alain Plantade, co-fondateur de l'APPA**.

« Le projet fondateur de l'APPA s'est toujours appuyé sur une philosophie humaniste et sur le principe de la mutualisation. Dès le départ, il ne s'agissait pas simplement de faire de la prévoyance mais de participer à la qualité de vie des adhérents et de leurs familles. », poursuit le **Dr. Pierre Pennec, co-fondateur de l'APPA**.

L'épidémie de Covid-19 est à l'origine d'un grand nombre de situations difficiles à gérer pour les praticiens hospitaliers, les internes et les médecins libéraux. Nombre d'entre eux se sont retrouvés en arrêt travail, à la suite d'une contamination, d'autres ont dû avoir recours à des solutions de garde d'enfants, en raison d'un surplus d'activité. La pandémie a également engendré du stress et des syndromes post-traumatiques, ayant un impact considérable sur la vie personnelle et la situation financière des hospitaliers...

Pour accompagner ses adhérents dans cette période de crise, l'APPA, soutenue par Bessé (conseil en assurance), a mis en place un dispositif d'aide financière spécifique,

en plus de son Fonds d'intervention originel, avec la création d'un Fonds d'Intervention solidaire Covid-19, et ce dès le début de la crise sanitaire.

« Plus que jamais, dans ces circonstances dramatiques, nous avons tenus à être aux côtés de nos confrères et de leurs familles pour, au-delà de leurs contrats de prévoyance, aider ceux qui se trouveraient en difficulté à faire face aux conséquences de la pandémie COVID-19 », explique le **Dr Jean-Pierre Provoost, président de l'APPA**

Le Fonds solidaire Covid-19 en 2020 : quel bilan?

- 28 adhérents ont pu bénéficier d'une aide financière
- 65 089 € ont été débloqués pour les soutenir



- Atteint du coronavirus (1)
- Baisse ou arrêt de l'activité (19)
- Personne sensible (3)
- o Garde d'enfants de moins de 16 ans (4)
- Problème financier généré par la pandémie (1)

Un Soutien Psychologique des adhérents avec l'association Soins aux Professionnels de la Santé (SPS)

La crise sanitaire a placé les praticiens hospitaliers en première ligne dans la lutte contre l'épidémie, les confrontant chaque jour aux conséquences dramatiques de la pandémie. Parmi les internes, par exemple, 47% ont développé des symptômes d'anxiété, 29,8 des symptômes de stress post-traumatiques et 18,4% des symptômes dépressifs. Au cours du premier confinement, l'APPA s'est rapprochée de l'association SPS afin de mettre en avant le dispositif d'aide aux professionnels de santé, auprès de ses adhérents. Pour rappel, cette association vient en aide aux soignants en souffrance au travail et agit en prévention pour leur mieux-être.

A l'occasion de ses 40 ans L'APPA met en lumière l'hôpital inventif d'aujourd'hui et de demain

L'hôpital souffre. La pandémie a mis en évidence les failles de son organisation, mais l'année 2020 a également permis de révéler l'extraordinaire capacité d'innovation, de solidarité et de résilience de son personnel.

A l'occasion de ses 40 ans, l'APPA a donc souhaité mettre en lumière, dans un magazine inédit, des histoires, des initiatives et des regards vers l'hôpital inventif d'aujourd'hui et de demain.

« Nous avons réalisé ce magazine pour raconter l'Association à travers son histoire, ses valeurs et ses convictions, bien réelles et actuelles » explique le **Dr Jean-Pierre Provoost, président de l'APPA.**

Ce magazine-anniversaire est imprimé à 20 000 exemplaires et disponible, en ligne, à travers une version interactive accessible sur le site de l'APPA. Les contenus seront également relayés, tout au long de l'année, sur les réseaux sociaux de l'association.

Retrouvez la version électronique du magazine en cliquant ici :

https://fr.calameo.com/read/00543886323a77af14ded

Suivez l'APPA sur les réseaux sociaux :

- Linkedin: https://www.linkedin.com/in/association-appa-709480203/
- Instagram : www.instagram.com/appa asso/
- Facebook: www.facebook.com/APPA1901

³ Ibid.

¹ Etude InterSyndicale Nationale des Internes (ISNI)

² Ibid.

L'APPA en quelques chiffres clés

- 26 000 bénéficiaires des contrats d'assurance APPA (gérés et pilotés par Bessé)
- 11 000 adhérents font confiance à l'APPA
- 20% des médecins et pharmaciens hospitaliers sont protégés par l'APPA



Créée en 1980, l'APPA est une association de médecins à but non lucratif qui compte près de 11 000 adhérents, soit un praticien hospitalier sur cinq et près de 30 000 bénéficiaires. Elle œuvre depuis 40 ans pour apporter aux médecins et aux pharmaciens hospitaliers et libéraux des solutions de prévoyance complètes et performantes.

Les contrats négociés par l'association pour ses adhérents leur permettent de bénéficier du maintien de leurs revenus en cas d'arrêt de travail et d'une protection de leurs familles en cas de décès. En savoir plus sur l'APPA: appa-asso.org

CONTACTS PRESSE A+ CONSEILS

Clara DALLAY clara.aplusconseils@gmail.com +(33)6 48 45 01 53 Christelle ALAMICHEL christelle@aplusconseils.com +(33)6 31 09 03 83